



Communiqué

Académie latines des sapeurs-pompiers

Convention pour la formation des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires

La Ville de Lausanne et l'Etablissement cantonal d'assurance (ECA) ont élaboré une convention permettant d'optimiser la formation des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires vaudois, en mettant en commun ressources et compétences. Cette convention a pour objectif de valoriser la formation dispensée à La Rama, principalement sur le nouveau plateau technique.

Depuis plusieurs années, le Service de protection et de sauvetage de la Ville de Lausanne (SPSL) et l'ECA collaborent tant au niveau stratégique qu'opérationnel. Le Centre de formation de La Rama accueille ainsi le plateau technique dédié aux sapeurs-pompiers, le simulateur incendie visant à se former à la lutte contre l'incendie et à la gestion des phénomènes thermiques, ainsi qu'un bâtiment multi-usages, accueillant la nouvelle piste d'entraînement pour les sapeurs-pompiers porteurs d'appareils de protection respiratoire.

L'évolution des exigences envers les sapeurs-pompiers volontaires et professionnels a amené la direction de l'ECA et celle du SPSL à traiter l'ensemble des éléments en lien avec la formation au sens large, comprenant l'organisation, les formateurs, la méthodologie et les infrastructures relatives à la formation de l'ensemble des sapeurs-pompiers vaudois, les modalités de financement, au travers d'une convention spécifique.

Cette nouvelle convention permet de formaliser les nombreux échanges existants déjà entre l'ECA et le SPSL. Elle valorise également financièrement un certain nombre d'activités menées au profit de la formation des sapeurs-pompiers vaudois.

Pour Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de la sécurité et de l'économie, « la convention garantit la formation de base et continue des sapeurs-pompiers vaudois et lausannois. Les infrastructures de La Rama témoignent de ces objectifs communs ».

Pour Laurent Fankhauser, directeur de la division défense incendie et secours de l'ECA, « la formation des sapeurs-pompiers vaudois est sous la responsabilité de l'ECA. Dès lors, formaliser et valoriser les prestations et synergies déjà en place avec la Ville de Lausanne et le SPSL, au travers d'une nouvelle convention, offre un cadre clair et correspond au désir de l'ECA de fournir les outils nécessaires à tous les sapeurs-pompiers du canton ».

La Municipalité de Lausanne

Informations également sur : www.eca-vaud.ch

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de la sécurité et de l'économie, 079 964 27 39**
- **Laurent Fankhauser, directeur de la DDIS/ECA, 058 721 23 70**
- **Sylvain Scherz, commandant et chef du SPSL, 021 315 39 00**
- **François Iff, inspecteur cantonal à l'ECA, 058 721 23 10**

Lausanne, le 22 septembre 2021